

## PROCES-VERBAL

### COMITE DE LIGUE DU LUNDI 26 JUILLET 2021 VISIOCONFERENCE – 19H00

#### Présents

Mesdames Catherine AZEDE et Sylvia SERMANSON  
Messieurs Lucien GALVANI, Thierry COLOMBO, Gérard PINSON, Jean DARTRON, Philippe MAQUIABA, Guy MANETTE, Victoire RAMLALL, Teddy FLEREAU, Stéphane ZAMORE, Mickael MERABLI, Bruno EDOM, Jean-Charles ALCOOL

#### Absents

Messieurs Alain MORVANY, Elain ELIE, Eric NESTAR, Yohan SELBONNE, Rodrigue SAINT-VAL

#### Participant

Messieurs Fabrice THOMAS-BABEL (Directeur de la Ligue), Steeve ZABEAU (Président de la CRA)

*Ouverture de la séance à 19h10.*

#### Ordre du jour

- 1- Préparation de l'assemblée générale ordinaire du 11 Août 2021
- 2- Point situation sanitaire et la reprise des compétitions
- 3- Questions diverses

#### 1. Préparation de l'assemblée générale ordinaire du 11 août 2021

Compte tenu des conditions sanitaires, le Conseil de Ligue valide le format proposé par le président pour l'assemblée, à savoir une assemblée en distanciel.

Le Conseil de Ligue note en outre que les deux dernières éditions se sont parfaitement déroulées sous ce format.

Monsieur BROSSARD Thomas (Conseiller Technique Régional en Arbitrage) et Monsieur SEUX Laurent (nouveau directeur CERFA) prendront leurs fonctions respectives au 1<sup>er</sup> Août 2021.

Ils seront tous deux présentés aux Présidents de Clubs lors de l'Assemblée Générale.

Le Conseil de Ligue acte la nécessité de faire un point sur la situation des différentes sélections lors de l'Assemblée Générale Ordinaire.

- Gérard PINSON fera un point sur l'ensemble des sélections,  
Rodrigue SAINT-VAL interviendra en tant que responsable de la sélection sénior

- Philippe MAQUIABA présentera les sorties à venir des sélections féminines
- Michael MERABLI fera le point sur le déplacement des U14 garçons

Pour ce qui est des récompenses des clubs titrés, le format sera adapté à la situation sanitaire. Il est préconisé une remise des trophées et des diplômes au sein même des clubs concernés.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les dates de remise des récompenses seront arrêtées d'un commun accord entre le secrétaire général, et les clubs. Elles seront communiquées lors de l'assemblée générale ordinaire.

Le Président demande que l'attache du conseil départemental soit prise, pour l'organisation de la remise du titre de champion de R1.

Le Président de la CRA interviendra lors de l'assemblée générale ordinaire, pour informer les présidents de clubs de la politique mise en place par sa commission pour le développement de l'arbitrage.

Après échanges et discussions, Le Conseil de Ligue décide, compte tenu de la programmation prévisionnelle des matchs de coupe de la Guadeloupe, **de fixer au Jeudi 12 août 2021, 19 heures la date de l'assemblée générale ordinaire.**

Le Secrétaire Général prend note de l'ensemble des points, qui lui permettront de construire l'ordre du jour qui sera envoyé aux clubs.

Il indique par ailleurs, que toutes les dispositions seront prises, afin que les formalités publicitaires en lien avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire, soient réalisées dans les délais.

## 2. Point sur la situation sanitaire et la reprise des compétitions

Le Conseil de Ligue se dit attentif et préoccupé par la dégradation de la situation sanitaire sur notre territoire.

Le Président indique qu'il faudra suivre avec attention l'évolution des choses.

A cet effet, et sur proposition du Président, le Conseil de Ligue valide la mise en place d'un groupe projet, qui aura la charge de faire des propositions, en vue de l'actualisation du protocole anti Covid 19 de la Ligue, en tenant compte des dispositions du pass-sanitaire.

Le groupe projet est composé de : Bruno EDOM (VP et coordonnateur), Sylvia SERMANSON (VP), Philippe MAQUIABA (VP), Lucien GALVANI (SG), Fabrice THOMAS-BABEL (Directeur), Joalann GROS (Collaborateur Ligue).

Le Conseil de Ligue se réunira le lundi 9 août à 19 heures pour validation du nouveau protocole sanitaire.

Ce même jour à 17 heures 30, en visioconférence, un partage sera fait avec les clubs qui jouent en coupe le 11 Août, avec 4 autres présidents de clubs.

### 3. Questions diverses

#### 3.1. Point sur l'affaire en cours opposant la DYNAMO (à l'initiative du recours) à la Ligue

Le Président indique que les choses suivent leur cours :

- Le Tribunal d'instance de Basse Terre a rejeté la demande de référé- suspension formulée par l'AS DYNAMO
- La Commission Fédérale de Règlement des Contentieux examinera le recours du club lors de sa réunion du 28 Août 2021

#### 3.2. Partenariats

Le Président informe le Conseil de Ligue que les signatures des partenariats avec la compagnie Corsair d'une part, et la société GO SPORT d'autre part, seront réalisées le 27 juillet 2021.

Le Conseil de Ligue se félicite de ces nouvelles qui sont en droite ligne avec l'orientation qu'il a validé.

#### 3.3. Arbitrage

M. ZABEAU Steeve, nouveau Président de la CRA, remercie le Conseil de Ligue pour son accueil, et réaffirme son engagement pour mener à bien sa mission. Il indique également que la réunion de rentrée des arbitres se tiendra le 7 août 2021 par visio conférence, et, que les 19 et 20 août, se dérouleront les tests physiques des arbitres (sous réserve que la situation sanitaire le permette).

Le Président du Conseil de Ligue salue le travail accompli par l'ancienne CRA, et remercie le nouveau Président de la CRA.

Il lui confirme l'entier soutien du Conseil de Ligue, et indique qu'il faudra prévoir un séminaire autour la situation de l'arbitrage en Guadeloupe, dans les prochains mois.

Le Président de la CRA informe le Conseil de Ligue que, pour respecter un certain équilibre du territoire, il a remplacé Monsieur MAURICE-PEROUMAL René par Monsieur Jean-Paul GUEMISE de Marie-Galante. Le Conseil prend acte de cette modification et valide la nouvelle composition de la CRSA.

#### 3.4. Installations et terrains

Bruno EDOM fait un point sur la situation des terrains, et informe que deux demandes de dérogations sont formulées par des clubs accédants.

Le conseil affirme avoir par principe un regard bienveillant sur ce type de demandes, lorsque celles-ci sont présentées par les clubs.

Toutefois, après échanges, le Conseil de Ligue diffère sa décision, et demande à Bruno EDOM de s'assurer que la procédure de saisine soit correcte.

La décision est reportée à un prochain conseil de Ligue.

### 3.5. Installation des commissions

Le Président du conseil rappelle au Secrétaire Général, la nécessité qu'un point relatif à l'installation des différentes commissions soit effectué lors d'un prochain conseil de Ligue.

Fin de séance à 21 heures 02

Le Président

  
Jean DARTRON  


Le Secrétaire Général

  
Lucien GALVANI  
Secrétaire Général  


LIGUE GUADELOUPEENNE  
DE FOOTBALL

*Pasyonéman ten nou !*